

Décision

Générale

colonial

Décision n° 34-408-1930 Gratifications.

n° 34-408-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 novembre 1930

Numéro JO

n° 408 du 30/11/1930

Date du numéro

30 novembre 1930

TEXTE INTÉGRAL

les gratifications suivantes sont accordées : 1° 200 francs à Bourhane Mohamed : 2° 90 francs à Aden Ali, tous deux cuisiniers employés en surnombre à l'occasion de la réception du maréchal Franchet-d'Espérey et des autres missions.